

16 MARS 2023

BUREAU DE LA CLE DU SAGE ESTUAIRE DE LA LOIRE



ORDRE DU JOUR

1. **Validation du compte-rendu du bureau de la CLE du 9 février 2023**
2. **Présentation de la stratégie de communication du projet de SAGE révisé**
3. **État des lieux des suivis de la qualité des eaux à l'échelle du SAGE**
4. **Modification des règles de fonctionnement de la CLE**
5. **Questions diverses**
 - **Retour sur la consultation dématérialisée concernant le dossier d'implantation de l'usine de méthanisation CBBDL sur la commune de Saint-Herblain (44)**
 - **Réception du dossier d'autorisation environnementale relatif au projet d'unité de méthanisation METHA HERBAUGES sur la commune de Corcoué-sur-Logne**
 - **Retours sur la réunion du 1^{er} mars sur le projet de déviation de Machecoul**
 - **Avancement de la révision du SAGE**

3. État des lieux des suivis de la qualité des eaux à l'échelle du SAGE

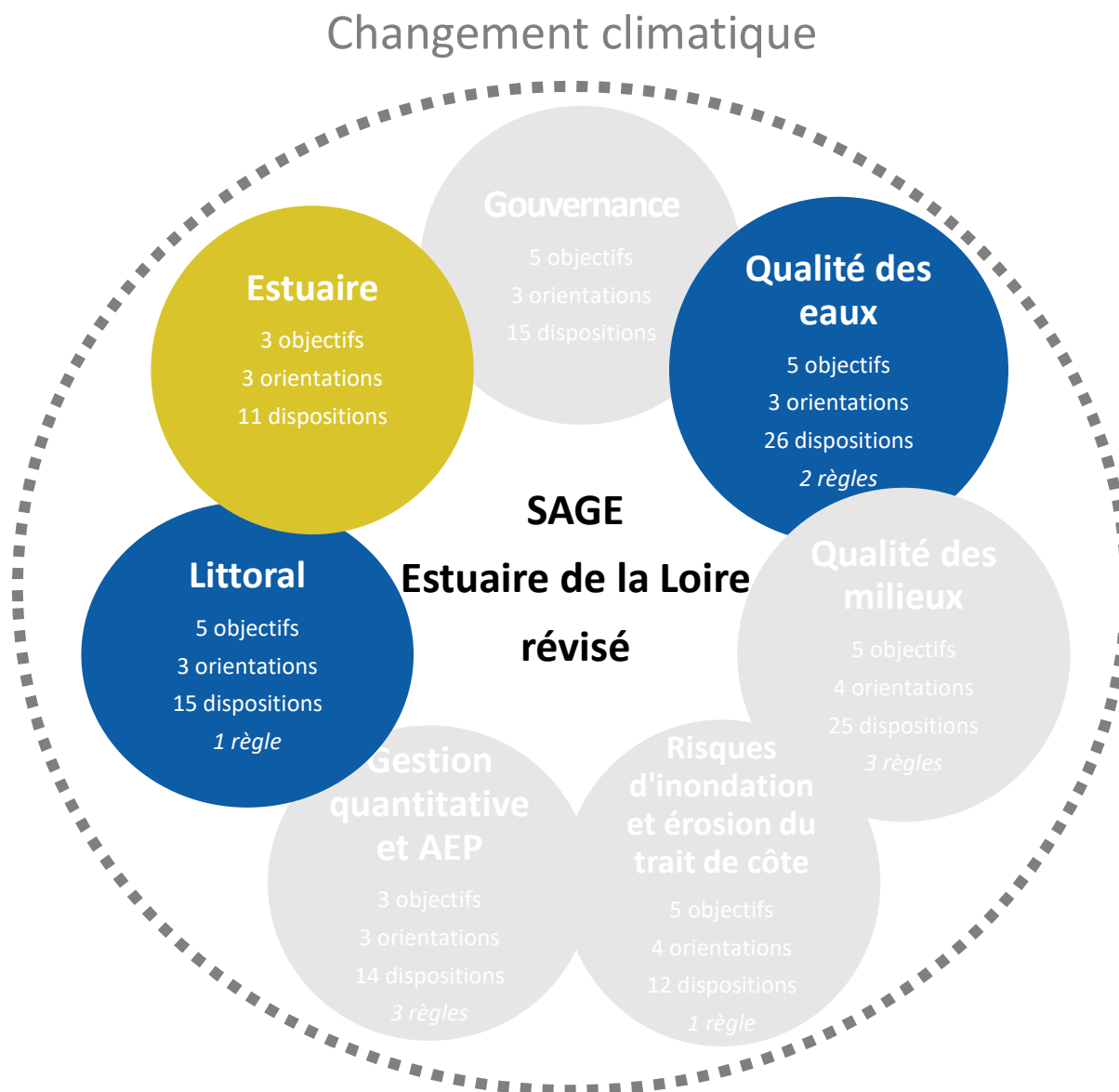
8 ENJEUX

31 OBJECTIFS

23 ORIENTATIONS

118 DISPOSITIONS

10 RÈGLES



OBJECTIFS ET DISPOSITIONS RELATIFS A LA QUALITÉ DE L'EAU

OBJECTIFS À ATTEINDRE FIXÉS PAR LA CLE SUR TOUT LE TERRITOIRE DU SAGE :

OBJECTIFS

- **Réduire de 20% les flux d'azote** à l'exutoire des affluents de la Loire à l'horizon 2027
- **Réduire de 20% les flux de phosphore** des affluents de la Loire à l'horizon 2027
- **Comprendre les écarts au bon état chimique et améliorer la qualité des eaux littorales vis-à-vis des micropolluants**
- **Réduire les contaminations par les pesticides et l'impact des micropolluants.** La concentration maximale atteinte pour la somme des molécules de pesticides ne doit pas dépasser :
 - 0,5 µg/l sur les secteurs prioritaires niveau 1
 - 1 µg/l sur les autres secteurs du territoire du SAGE
- **Atteindre le bon potentiel de la masse d'eau de transition** (physico-chimique, biologique, morphologique)

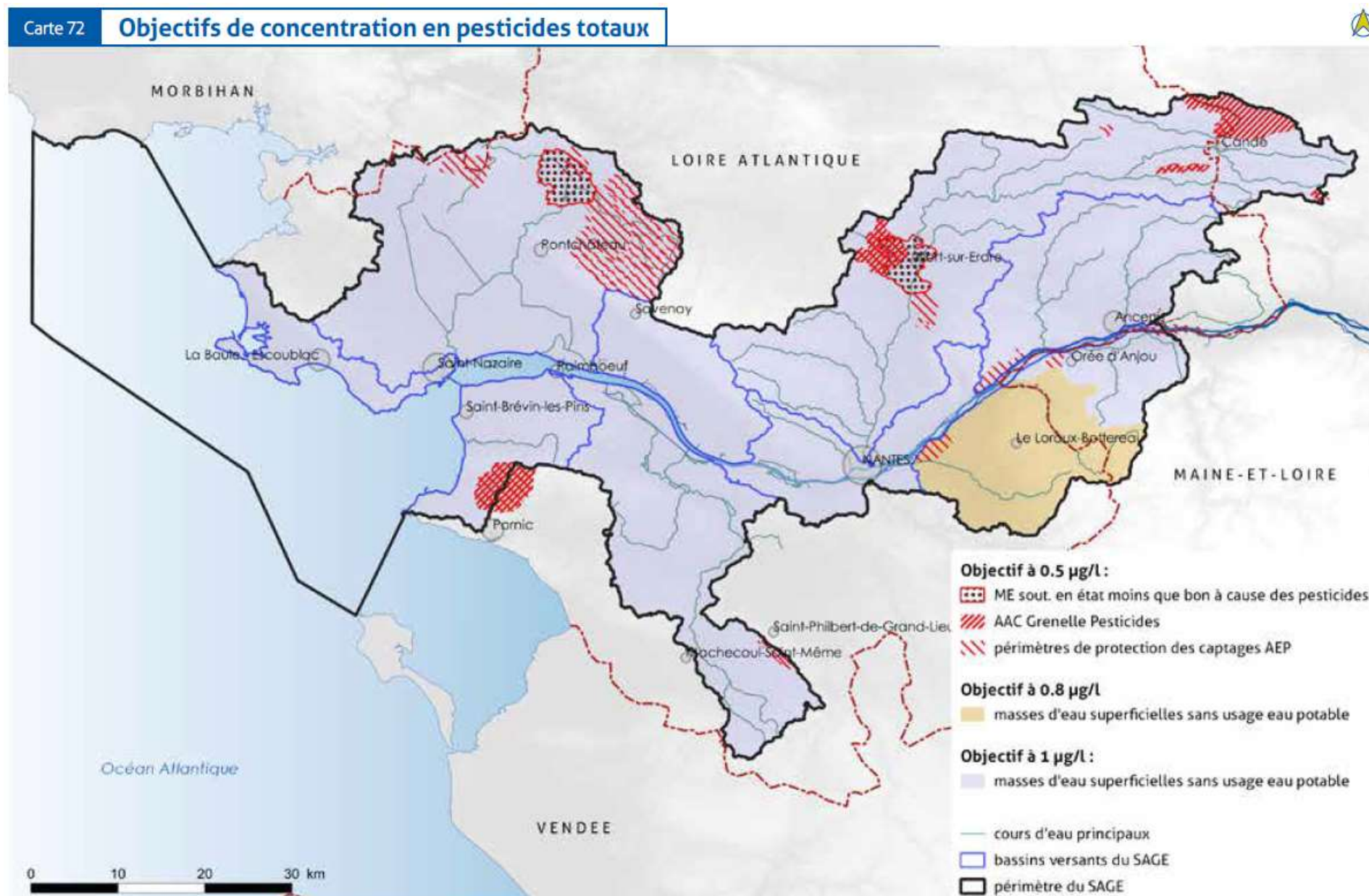
POUR RÉPONDRE AUX OBJECTIFS : Nécessité d'améliorer la connaissance en complément des actions

DISPOSITIONS

- **QE1-1 : Améliorer la connaissance des flux de nutriments** (azote et phosphore)
- **QE1-3 : Réaliser un suivi complémentaire de la qualité des eaux vis-à-vis des pesticides et de leurs métabolites**
- **E2-5 : Caractériser les flux et orienter les actions pour améliorer la qualité des eaux estuariennes**
- **E2-6 : Améliorer la connaissance de la qualité chimique de l'estuaire**
- **L1-6 : Améliorer la compréhension de la qualité chimique des eaux côtières**



OBJECTIFS ET DISPOSITIONS RELATIFS A LA QUALITÉ DE L'EAU



Source(s) : SYLOA, IGN, Atlantic'Eau, DDTM44, DDT49, ARS • Conception réalisation : SYLOA 2023

ÉVALUATION DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS

⇒ Etape 1 : Utiliser les données du territoire



Réalisation d'un état des lieux des suivis de qualité de l'eau

- Reprise de l'état des lieux réalisé en 2020
- Contact des structures porteuses de contrats territoriaux pour complétude
- Mise à jour par sous-bassin versant de référence
- Vérification et validation des données

ÉVALUATION DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS

⇒ Etape 1 : Utiliser les données du territoire

Sous-bassin de référence	Maître d'ouvrage	Période	Motif du suivi	Nombre de stations	Physico-chimie			Pesticides	Fréquence
					N	P	MO		
Littoral Sud Estuaire Côte de Jade	Pornic Agglo	2023	Exutoires de cours d'eau	10				✓	1 fois par mois
			Suivi des exutoires pluviaux entre St-Michel-Chef-Chef et les Moutiers-en-Retz	45	✓	✓	✓		
	Commune de Saint-Brévin-les-Pins	2022	Suivi des exutoires pluviaux à Saint-Brévin-les-Pins	13					
	CCES	2023	Qualité de l'eau du Boivre – Indicateur trophique	3	✓	⊗	⊗		4 fois par an
	Atlantic'Eau		Suivi pesticides	24				✓	1 fois par mois
Boivre Acheneau Tenu	SAH	2022	Evaluation Etat 0 du CT Eau	2	✓	✓	✓	✓	6 fois par an
		2022	Evaluation Etat 0 du CT Eau	2				✓	7 fois par an
Brière – Brivet	FMA	2021	Indicateur trophique	2	✓	⊗	⊗		6 fois par an

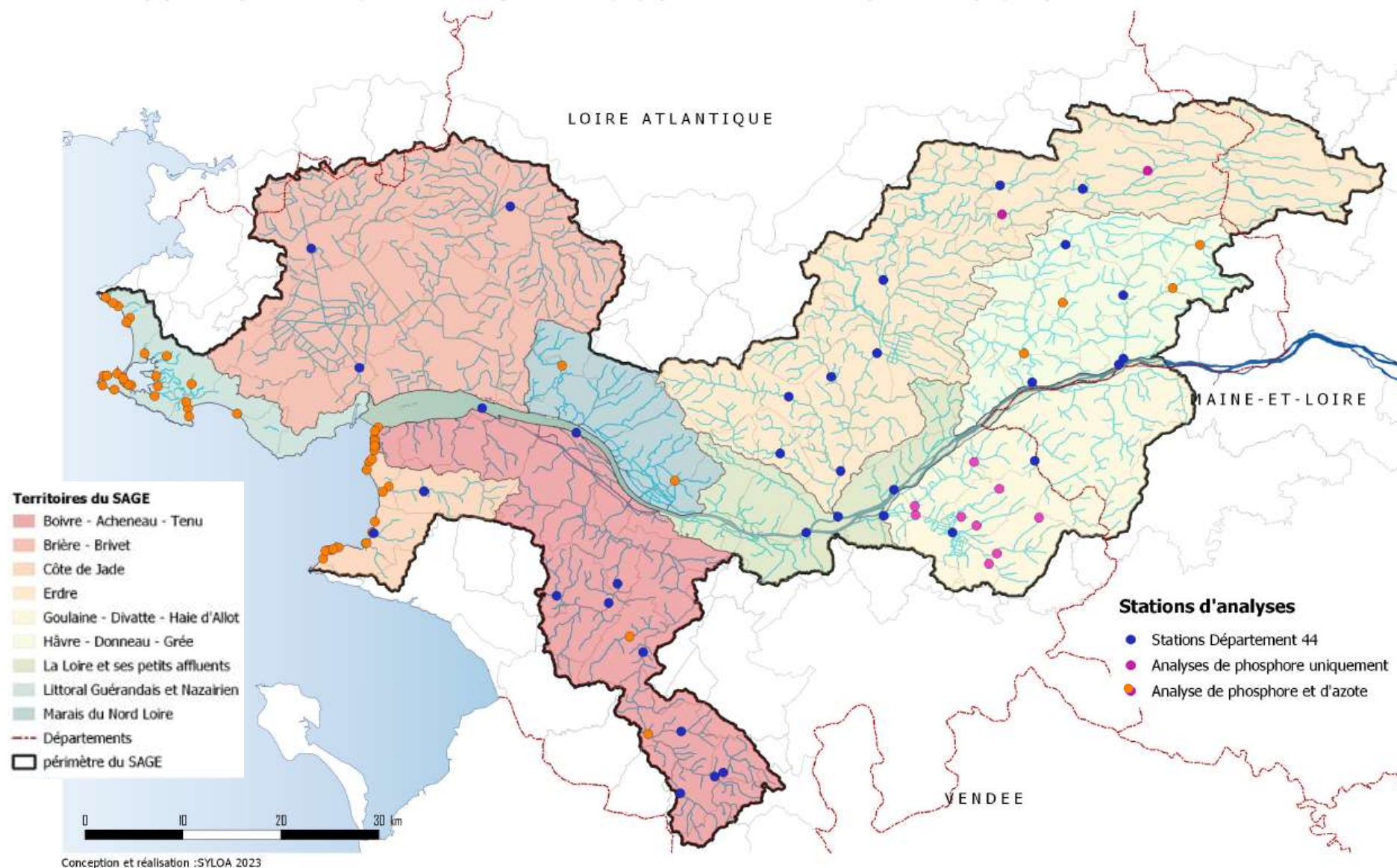
ÉVALUATION DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS

⇒ Etape 1 : Utiliser les données du territoire

Sous-bassin de référence	Maître d'ouvrage	Période	Motif du suivi	Nombre de stations	Physico-chimie			Pesticides	Fréquence
					N	P	MO		
Erdre	EDENN	2023	Volet agricole	2		✓		✓	6 fois par an
		2023	Observatoire de l'Erdre	4	✓	✓	✓		15 fois par an
Goulaine	SMLG	2018 et 2020	Connaissances	6	✓	✓	✓	✓	6 à 12 fois par an
	CA	2020	Polyculture élevage	2	⊗	✓	✓	✓	
		2018 et 2020	Viticulture	1	⊗	✓	✓	✓	
Littoral Guérandais	CAP Atlantique	2023	Patrimonial	7	⊗	⊗			1 à 2 fois par mois
			Rejets littoraux	10	⊗	⊗	✓		5 fois par an
			Azote phosphore	8	✓	✓			2 fois par mois (avril à octobre)
			Pesticides	2				✓	1 fois par an
Sillon Marais Nord Loire	FMA	2021	Indicateur trophique	2	✓	✓	✓		6 fois par an
Havre Grée Donneau	COMPA	2021	Travaux	3	✓	✓			-
		2021	Station référence	1	✓	✓			tous les 2 mois

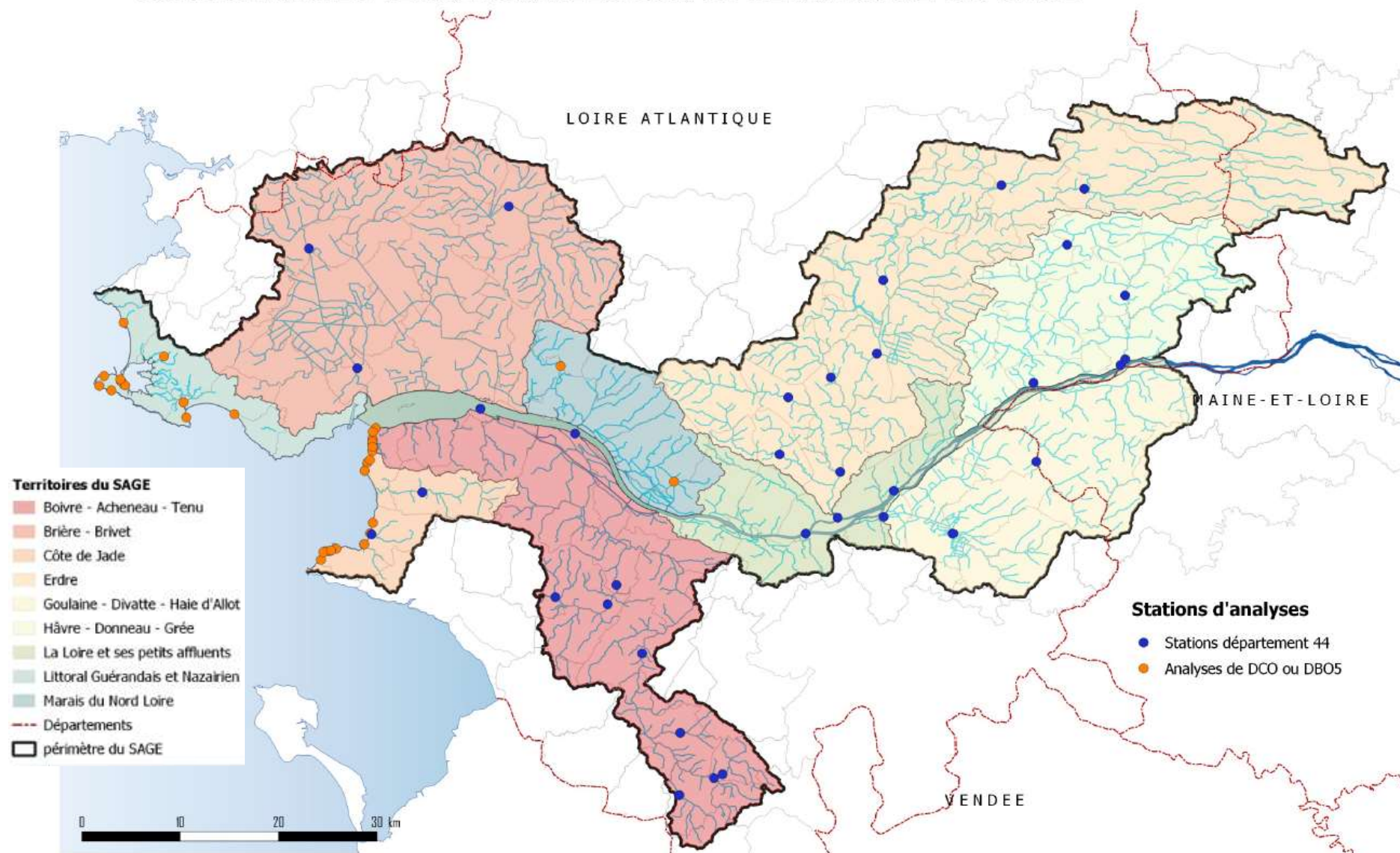
ÉVALUATION DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS

STATIONS DE SUIVI DES CONCENTRATIONS EN AZOTE ET PHOSPHORE PAR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES SUR LE TERRITOIRE DU SAGE



ÉVALUATION DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS

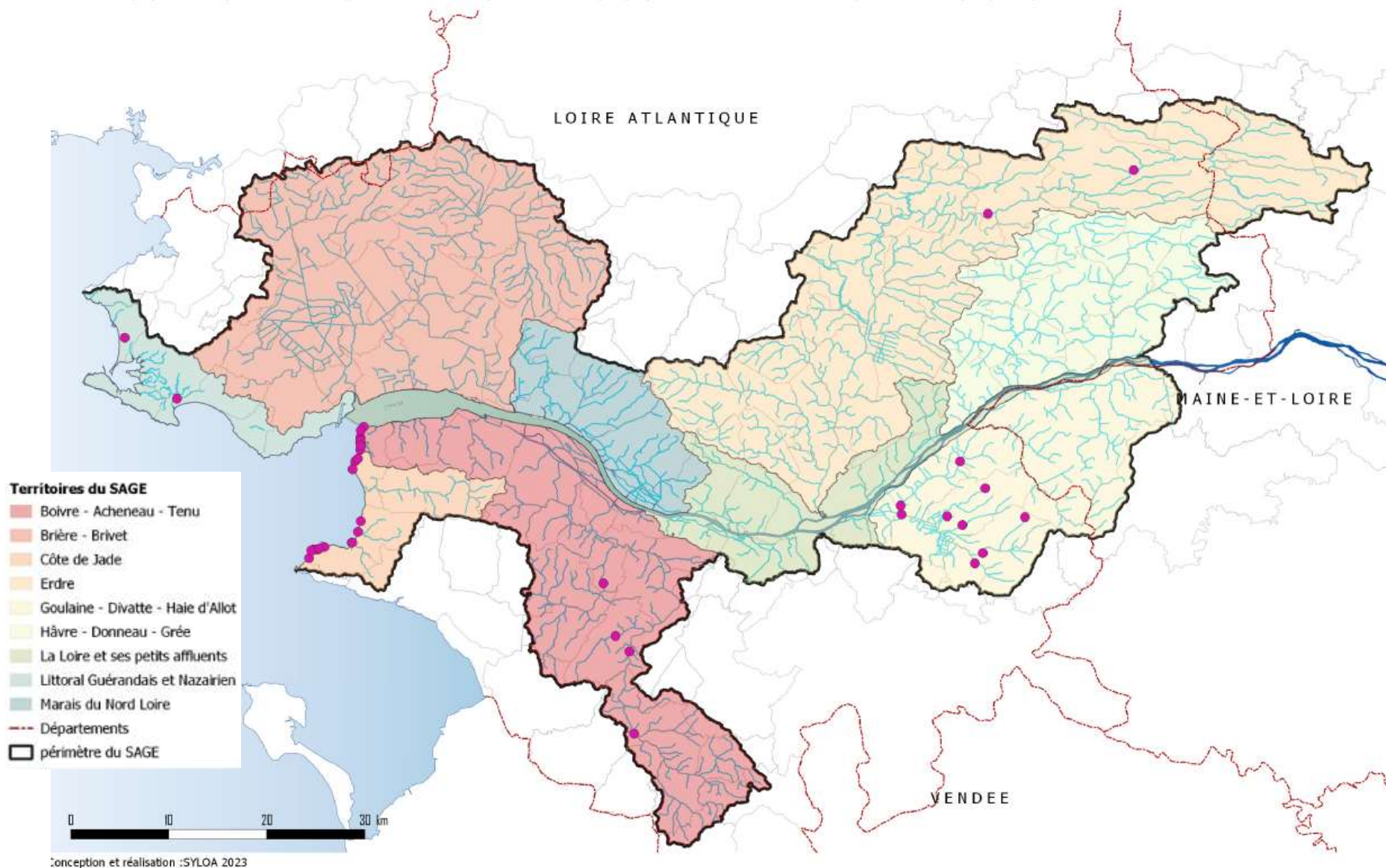
STATIONS DE SUIVI DES CONCENTRATIONS EN MATIÈRE ORGANIQUE PAR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES SUR LE TERRITOIRE DU SAGE



Conception et réalisation : SYLOA 2023

ÉVALUATION DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS

STATIONS DE SUIVI DES CONCENTRATIONS EN PESTICIDES PAR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES SUR LE TERRITOIRE DU SAGE

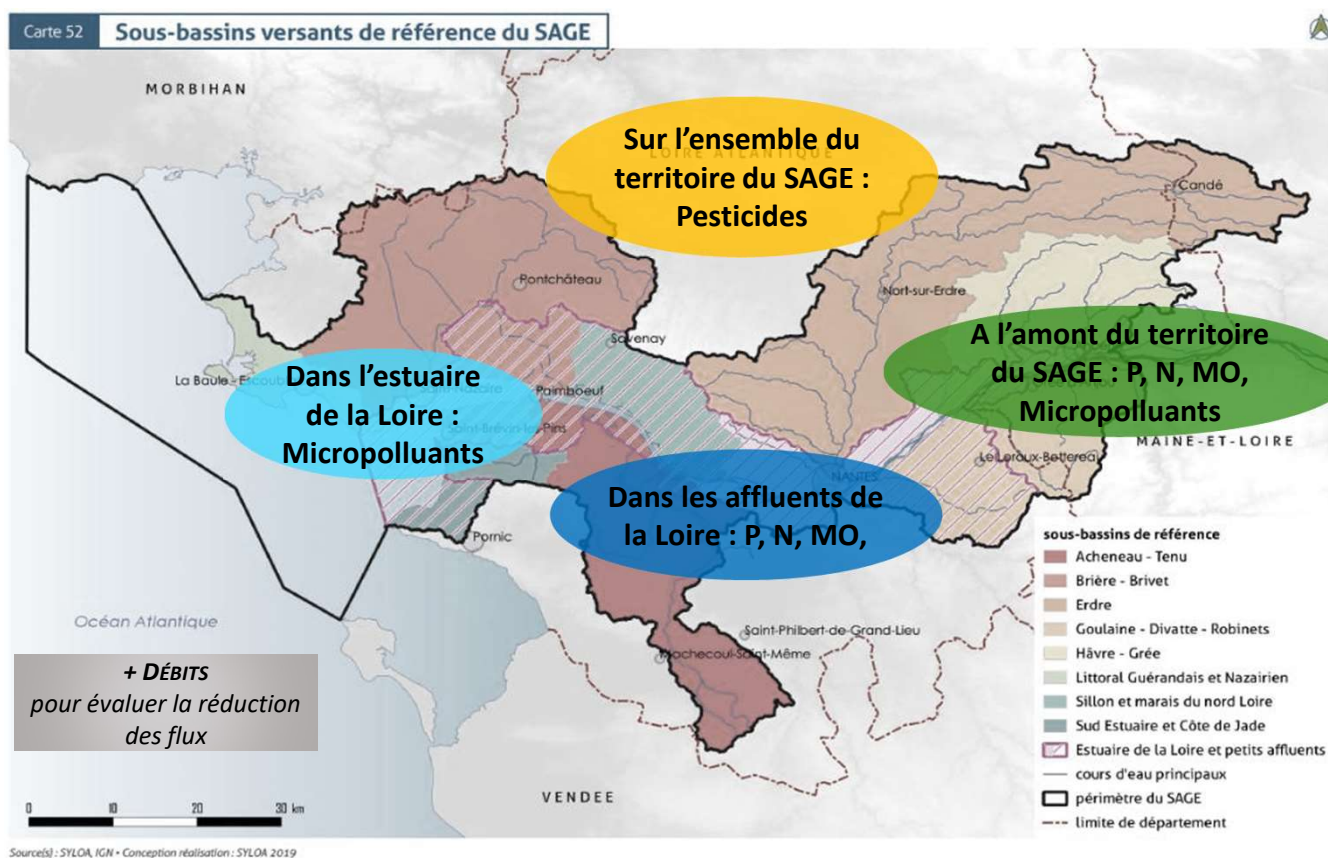


ÉVALUATION DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS

⇒ Etape 2 : Compléter les connaissances existantes

Croisement des besoins du SAGE avec les suivis réalisés sur le territoire

- Choix des stations existantes à intégrer au réseau de suivi d'évaluation du SAGE, éventuellement à compléter au niveau des analyses nécessaires
- Définition de nouvelles stations



ÉVALUATION DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS

⇒ Etape 3 : Réflexion sur la mise en place d'un réseau de suivis d'évaluation du SAGE

POURQUOI ?

- Répondre aux objectifs de la CLE (évaluation de la mise en oeuvre du SAGE)
- Améliorer la connaissance des sous-bassins versant de référence

COMMENT ?

- Elaboration d'un protocole de suivi (choix des paramètres, fréquence des suivis, conditions de prélèvement, base de données harmonisée,...) en lien avec les partenaires techniques
- Définition de la maîtrise d'ouvrage et du pilotage du réseau
- Financement spécifique de l'Agence de l'eau LB pour un suivi à l'échelle du SAGE (2 ans sur 3)

PROPOSITION DE CALENDRIER

	2023				2024
	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	4 ^{ème} trimestre	1 ^{er} trimestre
Choisir les stations suivies réutilisées pour alimenter le suivi d'évaluation du SAGE					
Positionner les nouvelles stations pour le suivi d'évaluation du SAGE					
Définir le protocole des suivis (stations, paramètres, fréquence, etc.)					
Définir la maîtrise d'ouvrage des suivis					
Validation du réseau d'évaluation du SAGE					